

LE JOURNAL CATHOLIQUE DANS PAROISSE C'EST UNE MIS- EMPETUELLE. LEON XII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an \$1.00 Six mois \$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an \$1.50 Six mois \$0.75

POUR L'EUROPE

Un an \$1.50 Six mois \$0.75

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse devront nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adresses toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL Tignish, Mardi, 11-Mai, 1909

NOMINATION PONTIFICALE

La "Semaine de Rome", numéro du 17 avril, annonce que N. S. Père Pie X a nommé Son Eminence le cardinal Rampolla, membre de la Commission cardinalice "pour la préservation de la foi".

Pont donc maintenant partie de cette Commission, les Eminentissimes cardinaux : Cassetta, Cretoni, Respighi, Martinelli, Gennari, Merry Del Val, Vivès y Tuto, Rampolla.

Une Bonne Leçon

Un ancien président d'une société canadienne de Worcester me contait récemment la leçon qu'il avait reçue d'un Américain, il y a environ quinze ans. La leçon pourrait fort bien s'appliquer à nombre des nôtres, non pas à Worcester seulement, mais en plusieurs autres endroits. Il s'agit des Canadiens-Français qui ont changé leurs noms et qui ont honte de parler français!

Or donc, mon Canadien de Worcester portait un nom anglais et était diplômé du High School. Il se rendit au "Boston Store" et obtint une position de commis. Il resta plus d'un an à petit salaire. Un bon jour un vieux Canadien qui demeurait voisin de ce commis alla au Boston Store pour faire des emplettes et comme il savait que ce commis était d'origine canadienne-française il s'adressa à lui en français. Le commis rougit et répondit en anglais, mais le bon vieux insista et le commis dut enfin parler français, à sa courte honte. Le gérant du magasin passa près de lui par hasard et l'entendit parler français à ce client, ce qui intimida davantage notre jeune commis. Quand l'acheteur fut parti, le gérant alla trouver le jeune homme et lui dit: "Tu parles français?" Réponse affirmative. "Tu es Canadien-Français, n'est-ce pas?" Autre réponse affirmative. "Alors tu as un autre nom que celui que tu as donné?" Le jeune homme avoua que c'était son père qui avait traduit son nom. Sur ce, le gérant ajouta: "Eh! bien, jeune homme, j'étais à la recherche d'un commis canadien, si tu veux reprendre ton nom français et parler français aux pratiques canadiennes, je ferai publier ton nom dans notre annonce de "Opinion Publique" et je te donnerai \$5 de salaire de plus par

semaine." La leçon porta des fruits et depuis ce temps il n'y a pas de meilleur Canadien et de meilleur citoyen à Worcester que celui dont nous parlons. Il s'est intéressé à nos sociétés nationales et il a toujours été sincère depuis, quand il recommandait l'usage de la langue française. Il a étudié son histoire et il sait maintenant que l'on doit être orgueilleux de son origine.

Les Effets du Travail

"Le travail sanctifie la vie". Il occupe l'imagination, qui ne s'en-voie pas dans le pays des rêveries où elle se souillerait.

Il ferme les aventures du coeur et n'y laisse pénétrer aucune de ces pensées lâches et énervantes qui obligent notre ange errant à pleurer sur notre innocence.

Toujours, le travail a été considéré comme le gardien de la vertu qu'il suppose dans l'âme ou qu'il amène avec lui.

Tous les saints ont été très actifs, et les âmes imparfaites, mais actives, sont assurées de racheter bien des fautes par leur courageux travail.

Le travail éloigne le démon, qui n'approche, comme un voleur, que pendant le sommeil de l'âme ou de l'esprit.

"Le travail adoucit la vie". Le travail est un devoir, et l'accomplissement de tout devoir apporte le bonheur.

Le travail est le gardien de l'innocence; or, l'innocence conservée est le plus sûr garant d'une vie douce et paisible.

Ce qui rend la vie dure, c'est l'ennui au-dedans et le manque d'estime au dehors.

Le travail éloigne l'ennui et amène l'estime des autres.

Dieu, qui a voulu le repos comme l'activité, n'a permis au premier de soulager et d'être réellement senti qu'autant qu'il a été précédé par le travail.

Que de fois vous avez fait l'expérience qu'une récréation n'a de charmes qu'autant qu'elle a été gagnée!

"Le travail utilise la vie". Etre utile! ce mot, pendant l'enfance, éveille peu d'émotion; on se plus tard le bonheur qu'il procure.

Etre utile, c'est soulager la souffrance, se voir béni, se sentir aimé; c'est enfin ressembler au bon Dieu.

Le travail nous procure tous ces bonheurs.

A votre âge, il sème et crée en dedans, l'âge mûr verra développer ce qu'il a produit.

Si actuellement vous voulez ne rien acquérir, le travail que vous ferez plus tard, alors que vous en sentirez la nécessité, deviendra plus pénible ou restera stérile.

Les chaleurs de l'été tombent inutilement sur le sol qu'on n'a pas ensemencé alors que les pluies de l'automne l'avaient amolli.

Si vous voulez avoir à donner, recueillez maintenant.

Si vous ne voulez pas être vide à l'heure où on vous demandera remplissez maintenant votre intelligence et votre coeur; vous êtes à la source.

La Douceur

La douceur est une facilité de caractère par laquelle on défère toujours avec complaisance, mais sans bassesse, aux volontés des autres.

C'est la douceur qui fait le bonheur de la vie de famille; elle ferait celui du monde entier, si tous pouvaient la posséder.

D'où vient la plupart des misères qu'on dit inhérentes à l'humanité? C'est que tout le monde veut avoir raison; c'est que personne ne veut céder, même à celui qu'il appelle son ami.

Oh! si chacun oubliant un peu "ses droits", voyait un peu plus "ses devoirs", comme la vie serait bonne! "Heureux ceux qui sont doux!" disait Jésus-Christ.

La jeune fille douce est toujours aimée.

Il y a sur ses traits et dans son regard quelque chose de calme, de posé, qui exorime la bonté et attire dès le premier abord.

"Une physiologie douce, dit un moraliste, peut être laide impunément car la bonté de l'âme y éclaire par une sorte de transparence, mystérieuse."

Le douceur doit surtout se montrer auprès des personnes avec qui nous vivons habituellement. Rien

de plus facile qu'une douceur de quelques heures, avec des étrangers qui nous flattent; mais c'est "chez soi" c'est actuellement "dans vos classes" pendant vos récréations", plus tard "dans la famille", qu'il faut l'apporter.

"Au dehors", elle peut nous donner un peu d'amour propre, ce qui en vérité est un petit bien; dans la famille elle nous donne le bonheur, et, ce qui vaut mieux, elle le donne aux autres.

La douceur doit se montrer lorsqu'on est obligé de "contredire" ce qui ne doit jamais avoir lieu avec les supérieurs, et rarement avec ses amis.

Dans ce dernier cas, finissez vite toute discussion par une plaisanterie gracieuse qui montre que vous n'êtes pas fâché, et ne visez pas à avoir le dessus.

Pourquoi, après tout, imposer autres un sentiment qui peut être "bon", mais qui n'est pas le "seul bon".

Etes-vous donc sûr de ne jamais vous tromper?

Montrez de la douceur lorsque vous êtes obligé de faire un refus: oh! que l'art de refuser est difficile et important!

Refuser! mais c'est ôter à quelqu'un l'espérance qui le rendait heureux, c'est arracher brusquement une illusion qu'on aimait c'est fâcher, en un mot. Or, comment fâcher quelqu'un sans le rendre presque notre ennemi?

Ce mot vulgaire: "Il faut dorer la pilule" est plein de sens; mais c'est un mot qu'on apprend guère.

Le caractère doux trouve en lui-même des ressources que son bon naturel peut seul lui inspirer.

Le Cole dans l'Ouest

Nous détachons d'un travail qui vient de nous être communiqué le passage suivant au sujet des écoles dans l'Ouest:

"Les peuples nouveaux de l'Ouest ont prodigué des sommes incroyables pour la construction de magnifiques écoles. C'est de l'argent perdu. Les écoles son grandioses, les maîtres y sont peut-être savants; mais, de fait, les élèves y sont d'une médiocrité d'une faiblesse inouïe. On n'enseigne dans les écoles publiques, ni cathéchisme, ni l'histoire sainte. Les enfants ont donc plus de temps pour apprendre les mathématiques, l'histoire, les éléments de la langue anglaise, la géographie. Ils devraient au moins savoir ces matières. Il n'en est rien. Bien souvent j'ai pu examiner des enfants déjà avancés dans leurs classes, j'ai pu voir leurs cahiers. Des enfants de dix ans, partout, ailleurs, et surtout dans la province de Québec, savent plus que ces enfants de quinze ans. Et pourtant les écoles dont je parle sont les premières et prétendent effacer toutes nos académies et écoles normales."

Que veut dire de cela ceux qui crient sans cesse contre le système scolaire de la province de Québec?

Carnet d'Etudiant

Du Correspondant de l'IMPARTIAL

Ce que l'on dit, chez nous, du mouvement Acadien de Moncton.

Mais nous pensons et agissons P'tit parler, grand faisiez.

C'est le sage qui le veut. "Batture"

"ALLAIN." Ce 13 mai 1909.

Congrès Catholique Belge

Une circulaire vient d'être lancée par le Comité organisateur du Congrès National belge des oeuvres catholiques, placée sous la présidence de S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, primat de Belgique. En voici la partie maîtresse:

Nous avons l'honneur de vous inviter à prendre part au Congrès national des oeuvres catholiques qui se réunira du 23 au 26 septembre 1909.

Comme son nom l'indique, le Congrès n'aura d'autre préoccupation que l'avenir et le progrès des oeuvres catholiques belges. Son but est de dresser l'inventaire de

La Résolution du Père Savage, Moncton

A lire la résolution que le père Savage de Moncton a voulu forcer la société mutuelle de l'Assomption d'adopter contre le journal acadien de cette ville, on se croirait en pleine Russie, où le czar fait décapiter ses sujets pour le moindre regard de travers. L'auteur de cette résolution, aussi injuste que ridicule, avait compté ses poulets avant de savoir même si les oeufs n'étaient pas gâtés, et le tout tombe dans la catégorie du ridicule.

L'Évangéline de Moncton défend les droits de ses nationaux. Lorsqu'on travaille pour les siens, on est forcé de dire la vérité. Notre estimable confrère suit cette ligne de conduite, assurément on ne peut lui attribuer aucun tort dans cela.

Le curé de Moncton a fait allusion aux deux hommes tués dans la tragédie de Caraque, en 1870.

Voudrait-il, par là, nous impressionner du fait que ceux qui nous opposent si cruellement dans nos légitimes revendications de nos droits les plus sacrés, se serviraient l'armes meurtrières pour mettre le comble à l'opposition acharnée qu'ils se plaisent à nous faire, depuis que nous sommes unis pour demander justice?

Celui qui a devoir de prêcher paix et union, n'a pas le droit, selon nous, de crier vengeance en pleine assemblée publique.

"Paix aux hommes de bonne volonté", voilà la devise du chrétien. "Droits égaux à tous" est la devise de notre sainte Église "Nos droits et pas plus que nos droits", voilà la nôtre.

Nous venons d'apprendre par la voix de l'un de nos amis du Nouveau Brunswick, que les acadiens de Moncton ont refusé carément d'adopter la résolution ridicule qu'on voulait forcer contre le vaillant journal acadien de cette ville.

Nous les en félicitons de tout coeur, car cela démontre que nos compatriotes comprennent maintenant que dans l'union est la force.

ces oeuvres, de mettre en commun le fruit de l'expérience de tous ceux qui ont participé à leur travail, et, grâce à la leçon qui se dégagera de cette enquête, de donner à la vitalité catholique un nouvel élan.

Le Congrès exclura de son programme les discussions politiques. Il ne s'occupera des questions de législation que dans la mesure où celles-ci intéressent l'activité catholique et le développement des oeuvres.

Les travaux du Congrès seront répartis en dix sections:

- 1 Oeuvres religieuses, morales et charitables; 2 Oeuvres économiques et sociales; 3 Oeuvres scolaires et post-scolaires; 4 Oeuvres de presse, de propagande, etc.; 5 Oeuvres scientifiques et artistiques; 6 Oeuvres catholiques dans les colonies.

UN SAGE CONSEIL

M. Guy Vanier, membre de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, vient de publier dans "l'Évangéline", de Moncton, un excellent article dans lequel il conseille aux jeunes Acadiens de fonder des cercles d'étude et de les affilier à l'A. C. J. C.

Parlant notamment des relations qui doivent exister entre le groupe français de l'Acadie et celui de la province de Québec, il dit:

"Les Acadiens et les Canadiens ont une origine et une histoire propres, des moeurs et des besoins particuliers, mais rappelons qu'il s'est trouvé une heure où ces deux éléments sont venus en contact plus intime les Acadiens ont alors émigré vers la province de Québec, ils y ont fondé des paroisses, tandis que, plus tard, plusieurs Canadiens faisaient souche en Acadie. Depuis lors les deux sangs n'ont cessé de s'enrichir par des alliances fréquentes; les Canadiens-Français ont beaucoup de sang acadien et ils en sont fiers, les Acadiens ont beaucoup de sang canadien et ils ont raison de ne pas rougir. Dans ces conditions je ne crois pas que l'on puisse conseiller aux uns comme aux autres de travailler isolément quand la cause est commune."

Ces conseils s'adressent tout aussi bien aux Canadiens et aux Acadiens des États-Unis.

Premier Anniversaire

La REVUE FRANCO-AMERICAINE publie à cette occasion un numéro particulièrement intéressant

La Revue Franco-Américaine entre avec son numéro de mai, actuellement en voie de distribution, dans sa deuxième année d'existence. Ce numéro que nous venons de recevoir est d'un intérêt d'actualité que nous tenons à signaler à nos lecteurs.

Nous y trouvons surtout trois articles principaux montrant, à n'en

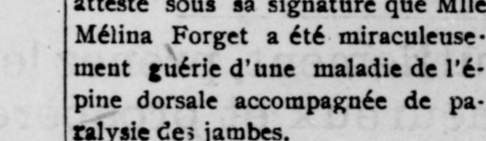
nous apporte la nouvelle d'une guérison miraculeuse opérée à Ste. Anne de Beupré, le 12 juillet dernier.

La miraculée est une demoiselle Méline Forget, âgée de 27 ans, dont les parents demeurent dans la paroisse de St. Pierre, à Montréal.

La Révérende Soeur Jacques Kisaï, supérieure de l'hôpital des incurables, où Mlle Forget a séjourné depuis le 22 août 1906 au 12 juillet 1908, date de sa guérison, atteste sous sa signature, la maladie de la jeune fille et sa miraculeuse guérison au sanctuaire de Beupré, lors du pèlerinage de la paroisse.

Mlle Forget ne pouvait se servir de ses jambes qui refusaient de la porter. Elle revint seule de la Sainte Table, et depuis marche comme avant sa maladie.

Le Dr Camille Bernier, qui a examiné et traité la maladie, a aussi attesté sous sa signature que Mlle Méline Forget a été miraculeusement guérie d'une maladie de l'épine dorsale accompagnée de paralysie des jambes.



MAIL CONTRACT

SEALED TENDERS, addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, on Friday, the 7th May, 1909 for the conveyance of Her Majesty's Mails, on a proposed Contract for four years, six times per week each way, between Egmont Bay and Wellington Station from the 1st July next.

Printed notices containing further information as to conditions of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post Offices of Egmont Bay, Wellington Station & route offices and at this office.

JOHN F. WHEAR Post Office Inspector Post Office Inspector's Office Charlottetown 18th Mar. 1909

Viandes pourries

2,500 boîtes de conserves saisies à Montréal

Montréal, 19—Environ 2,500 boîtes de conserves de viandes destinées au marché local, ont été saisies à la douane et détruites dans l'incinérateur comme étant impropres à la consommation. Cette énorme quantité de viande avait été expédiée de Chicago à Toronto et ensuite à Montréal.

D'apparence excellente pour la plupart, ces boîtes étaient fort anciennes et les viandes qu'elles contenaient étaient gâtées. D'autres boîtes attestaient leur âge par leur apparence, car le métal en était rouillé et défoncé. Cette pourriture venait de Chicago, mais elle avait passé un temps dans un entrepôt de Toronto, d'où on l'a jetée, sur le marché de Montréal pour la mettre en vente. Heureusement, les officiers du bureau de santé municipal ont eu vent de l'affaire, et la marchandise n'a pu être livrée à la consommation.

Le Dr McCarrey a commencé une enquête, en vue de retracer le lieu de provenance de cette marchandise impropre à la consommation humaine et de faire établir les responsabilités de l'envoi de conserves empoisonnées à Montréal.

Notice

The late John Perry of St. Louis having assigned to the undersigned all his book debts and other claims against the customers of the said John Perry.

Notice is hereby given that settlement and payment must be made at this office, Tignish.

J. H. Myrick & Co Tignish, April 27th. 1909

Dr. A. L. Purdy, Dentist

ALBERTON

Will be at Tignish, until further notice, the 24th and 25th of the month and every last Tuesday and Wednesday of each month.

Short notices, want ads., lost, found, work wanted, etc., inserted in english in this col., at the rate of TEN CENTS per ad., of not more than 25 words, payable in advance.

J. H. Myrick & Co.

IMPORTERS AND DEALERS

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishinh

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just

opened a full and

complete stock of

NEW GOODS

We are prepared

to supply the wants

to the farmer-fis

erman and mecha-

nic

We invite in-

tending purchasers

to give us a all

and they will find

we can mee-

competitors,

save to them the

trouble and expen-

se of going to

Summerside or

Charlottetown.

